

Le DEJEPS coordination de projet est un diplôme d'État qui prépare à concevoir, organiser et accompagner des projets au sein d'une structure (association, collectivité, centre social, etc.). Il s'appuie sur les valeurs de l'éducation populaire et vise à contribuer au développement des actions et des publics accompagnés.

PROGRAMME DE LA formation

Formation en alternance ou en stage sur 16 à 18 mois :

- **728 heures de formation** en organisme de formation
- **1800 heures minimum en situation professionnelle** dans une structure.
- **4 épreuves certifications permettant de valider 4 blocs :**
 - Bloc 1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport et/ou de l'animation.
 - Bloc 2 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
 - Bloc 3 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
 - Bloc 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

Information

Le DEJEPS est un **diplôme d'Etat de niveau V**, il concerne des personnes ayant besoin d'une qualification professionnelle leur permettant d'exercer contre rémunération.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets d'actions pour différents publics en adéquation avec la mission éducative et le développement de sa structure.
- Assurer et conduire en autonomie la réflexion stratégique de sa structure et ses valeurs.
- Réaliser une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations.

✓ TARIFS DE LA FORMATION

- Tarif financement individuel : **9150€**
- Tarif financement entreprise : **9650€**
- Tarif financement prise en charge, merci de nous contacter
 - + Frais de candidature : **80€ (non remboursables)**
 - **Formation éligible au CPF**

✓ CONDITION D'ACCÈS & PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum à la date d'entrée en formation
- Être en possession d'un des diplômes suivants :
 - Diplôme de niveau VI dans l'animation, du sport ou de l'intervention sociale.
 - Diplôme de niveau V a minima.
 - Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de six mois.
 - Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures.



CONTACTS & INSCRIPTIONS

Romain BOBINET

romain.bobinet@forma-institut.fr
09.78.25.42.38

Max JAUNAY

max.jaunay@forma-institut.fr
09.78.25.42.65

